

Une heureuse idée : "Journée de liesse pour les vieillards isolés"

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung**

Band (Jahr): **34 (1956)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-721673>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PRO SENECTUTE

Revue suisse pour l'aide aux vieillards,
la séniculture et l'assurance-vieillesse

Paraît en Mars, Juin, Septembre et Décembre. Editée par le secrétariat général «Pour la Vieillesse» à Zurich. Rédaction (Dr. A. L. Vischer, Bâle, et Dr. J. Roth, Zurich), administration, annonces et expédition : Mühlebachstrasse 8, Zurich 8, Tél. 32 49 80. Impression : Imprimerie Müller Werder & Co. SA., Wolfbachstrasse 19, Case postale Zurich 23
Prix de l'abonnement frs. 2.— par an. Compte de chèques VIII 8501

34e année

Nr. 2

Juin 1956

Une heureuse idée

«Journée de liesse pour les vieillards isolés»

Nous lisons sous ce titre dans l'édition genevoise du journal «Le Courrier» du 9 janvier 1956 ce qui suit :

«La Commune libre de Plainpalais avait eu l'heureuse idée — mais elle n'a que d'heureuses idées! — d'inviter à un repas de fête une centaine de vieillards isolés du quartier. Cela se passait, à la rue de Carouge, dans la salle de la Commune libre et le maire Harry-Marc portait son tube gris avec une élégance très vieille France. Il était entouré de MM. Pollien, maire honoraire; Valbert, rutilant garde champêtre; Borga, chancelier au grand cordon; Hervé, huissier à la vaste huppelande verte et rouge; Morier, greffier; J.-J. Graisier, président de la musique Garde du Pélican; Yeram et Pesson, conseillers. Les autorités étaient représentées par M. Treina, conseiller d'Etat; Alex Burtin, député, tandis que l'on remarquait également M. et Mme Eppner qui président aux destinées de l'Amicale des vieillards isolés, et Mlle Bruel, secrétaire de cette association.

Après un excellent repas et au cours d'une partie officielle qui eut le mérite d'être ni longue ni ennuyeuse l'on entendit tout d'abord M. Harry-Marc. Le maire s'exprima avec beaucoup de cœur et de sentiment et ne pensa qu'à remercier les autres alors

qu'il est la cheville ouvrière de toutes ces actions. C'est avec infiniment de délicatesse qu'il s'adressa aux isolés. Il évoqua la belle œuvre du poulet dominical dont bénéficie chaque dimanche, une famille déshéritée. Il ne s'agit pas de charité ou de philanthropie, dit-il, mais tout simplement d'amour du prochain. C'est là le seul but de la Commune libre de Plainpalais. Il conclut en remerciant les vieillards de lui avoir fait la joie d'être les hôtes de la commune.

M. Treina montra ensuite les liens de fraternité et de solidarité qui unissent les moins bien pourvus. Comme le pélican, dont ils ont choisi le symbole, les citoyens de la Commune libre donnent une partie de leur cœur. M. Eppner, enfin, mit en relief le rôle joué par M. Harry-Marc qu'il remercia avec émotion.

Sur ce, par le truchement de couronnes aimablement comestibles, reine et roi furent élus et couronnés d'or par Valbert. Une folle partie récréative suivit avec envol de ballons en forme de pélicans, explosions de bombes (de table), puis histoires et chants, chacun y mettant de son cœur, et je vous assure qu'il n'y avait là que des cœurs jeunes, que de très jeunes cœurs!»

Voilà en effet une heureuse, une excellente idée qui mérite d'être relevée comme un des gestes les plus efficaces dans la grande lutte contre l'isolement de nos prochains âgés. Nous tenons à en remercier bien cordialement la Commune libre de Plainpalais en espérant que, l'exemple une fois donné, d'autres communes en feront autant.

Das Testament

Wenn wir uns heute über das Testament unterhalten wollen, so berühren wir damit ein Kapitel, das nicht jedermann passt, das viele gerne von sich weisen oder verschieben. Und dennoch ist es notwendig, dass man gerade mit Alten ganz offen und natürlich spricht. Im Testament bekundet sich der letzte Wille, die Verfügung über irdische Güter, die man zurücklässt, die man nicht mitnehmen kann. Ein Testament ist besonders wichtig bei Menschen, die keine Kinder, keine natürlichen Erben haben. Wenn Kinder vorhanden sind, dann erfolgt der Erbgang, wie er sich aus dem Gesetz ergibt. Wo das nicht vorhanden ist, da soll das Testament entscheiden.